



Laurent
Collège **Cynac**
Premier Ministre de l'Air 1929-1930

QUVRET

D'ACCUEIL

2024

Entrez au collège !

43150 Le MONASTIER sur GAZEILLE

04.71.03.81.65 – ce.0430017k@ac-clermont.fr – <https://laurent-eynac-le-monastier.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Présentation du collège

Notre collège est situé sur le haut de l'agglomération. L'endroit est calme et facilement accessible. Cette année nous accueillons 220 élèves répartis en 9 divisions.

Scolarité gratuite

Le collège Laurent Eynac étant un établissement public, **la scolarité y est gratuite.**

Les horaires de l'établissement :

Le collège accueille les élèves de 7h45 à 17h30.

Les horaires des cours sont les suivants : **8 h 40 – 12 h 35 ; 13 h 50 – 16 h 50.**



Les élèves qui viennent au collège en bus arrivent de 7h45 à 8h30 et en repartent de 17h à 17h15 environ.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h40 M1 9h35	8h40 M1 9h35	8h40 M1 9h35	8h40 M1 9h35	8h40 M1 9h35
M2 10h30	M2 10h30	M2 10h30	M2 10h30	M2 10h30
Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation
M3 11h40	M3 11h40	M3 11h35	M3 11h40	M3 11h40
M4 12h35	M4 12h35	M4 12h30	M4 12h35	M4 12h35
Repas Pause Mérienne	Repas Pause Mérienne	Repas possible Départ des bus	Repas Pause Mérienne	Repas Pause Mérienne
S1 14h45	S1 14h45		14h30 à 14h45 1/2 heure lecture	S1 14h45
S2 15h40	S2 15h40		S2 15h40	S2 15h40
Récréation	Récréation		Récréation	Récréation
S3 16h50	S3 16h50		S3 16h50	S3 16h50
Départ des bus	Départ des bus		Départ des bus	Départ des bus

Le jeudi :

Une pause méridienne allongée jusqu'à 14h30

Des activités proposées aux élèves de 13h30 à 14h30 (varient selon les années, en 2023-2024 théâtre, chorale, danse, ciné-club ...)

Un temps disponible pour permettre aux enseignants de voir individuellement les élèves, par exemple dans le cadre de l'orientation en classe de 3°.

Des cours de 55 minutes

L'établissement propose des cours d'une durée de 55 minutes. En comparaison des établissements qui organisent des cours de 50 minutes, c'est en moyenne **2h de cours supplémentaires par semaine**. C'est, par année scolaire, 70 heures de cours en plus, soit l'équivalent de 2,5 semaines de plus de cours.

La scolarité au collège :

Une organisation en cycles dans la continuité de l'école primaire :

Cycle 3 : cycle de consolidation CM1-CM2-6^{ème}

Cycle 4 : cycle des approfondissements 5^{ème}- 4^{ème}- 3^{ème}.

➤ les enseignements en 6^{ème} :

26 h d'enseignements disciplinaires comportant des temps d'accompagnement personnalisé et/ou des enseignements pratiques interdisciplinaires.

➤ les enseignements en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} :

- **26 h d'enseignements** disciplinaires, concernant tous les élèves.
- **Choix de l'espagnol ou de l'italien en LV2 en 5^{ème}.** 
- **des enseignements facultatifs :**
 - langues et cultures de l'antiquité (latin) : 1h en 5^{ème}, 2h en 4^{ème} et 3^{ème} ;
 - langues et cultures européennes (anglais « euro ») : 1h en 4^{ème} et 3^{ème} ;
 - chant choral : 1h.
 - Multisports : 2h (en 6^{ème} et 5^{ème}, sur sélection)

➤ les parcours éducatifs :

Les équipes éducatives accompagnent chaque enfant dans l'acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long de son cheminement dans 4 parcours :

- Le parcours « avenir » : découverte du monde économique et professionnel ;
- Le parcours « citoyen » : apprendre à réfléchir par soi même, se forger un esprit critique, s'approprier les valeurs républicaines ;
- Le parcours éducatif de santé : pour mieux prendre soin de soi et des autres ;
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle : mieux comprendre le monde, sa diversité et les civilisations à travers l'art.

Des dispositifs spécifiques :

Des dispositifs variés permettent d'accompagner chaque élève.

➤ L'accompagnement des difficultés d'apprentissage

Un élève ayant des difficultés dans les apprentissages peut se voir proposer des actions dans le cadre d'un **plan d'accompagnement personnalisé** (PAP) ou d'un **projet personnalisé de scolarisation** (PPS).

➤ Les « devoirs faits »

Des personnels enseignants ou éducatifs aident les élèves à faire leurs devoirs, notamment à mieux organiser leur temps de travail personnel.

➤ Les sorties, voyages et autres activités

Tout au long de leur scolarité, les élèves se voient proposer des sorties pédagogiques et culturelles. Des voyages en Grande-Bretagne, Italie, Espagne, diverses régions de France, sont proposés aux élèves. Suivant les conditions météorologiques, des sorties ski pour l'option multisports sont organisées dans le massif du Mézenc tout proche.



➤ Les activités sportives et culturelles

Chaque année des propositions d'activités facultatives sont élaborées par les enseignants, en liaison avec des partenaires locaux et/ou des intervenants extérieurs (club de foot, club VTT, théâtre, design...).



Les élèves peuvent également participer aux activités proposées par l'Association Sportive du Collège (A.S.) affiliée à l'Union Nationale des Sports Scolaires (U.N.S.S.). L'A.S. fonctionne dans le collège les mercredis après-midi. Le but principal est de faire découvrir aux élèves plusieurs activités, tant au niveau de la pratique, de la compétition ou de l'arbitrage. Différentes activités sont proposées tout au long de l'année scolaire selon un programme préétabli avec les autres collèges du secteur et du département.

Le collège au quotidien

Les transports scolaires :



Les transports scolaires sont organisés par la région Auvergne-Rhône-Alpes ou la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay. Les inscriptions se font auprès des services concernés en juin pour la rentrée suivante.

L'Environnement Numérique de Travail (E.N.T)



Vous pouvez également, à tout moment, consulter les notes, le cahier de textes, l'agenda et les actualités de l'établissement via l'E.N.T pour suivre le parcours de votre enfant et l'aider si nécessaire.

L'ENT est également un moyen de communication avec les enseignants et les personnels du collège, en complément du carnet de liaison.

Service de restauration



Le service de restauration fonctionne du **lundi au vendredi** selon une **tarification forfaitaire**. Les repas sont intégralement confectionnés sur place par le chef de cuisine et son équipe.

Tarifs 2024 :

- ✓ Ticket à l'unité (élèves externes) : 4,50 €
- ✓ Forfait de demi-pension 4 jours : 497 € /an (*forfaits payables en 3 échéances*)
- ✓ Forfait de demi-pension 5 jours : 571 € /an

Le Carnet de Liaison

Le carnet de liaison contient des informations qui vous concernent (changement d'emploi du temps, sortie prévue, demande de rendez-vous, remarque des professeurs, etc.) Vous devez le signer et le dater dès que vous avez pris connaissance de ces informations.



➤ Les casiers



Sous le préau, chaque élève dispose d'un casier personnel pour déposer ses affaires par demi-journée.

Les personnels de l'établissement

➤ Le chef d'établissement : principal du collège.

Mme LEMONIER Karine



Elle est responsable de la sécurité des biens et des personnes. Elle veille au bon déroulement de la scolarité. Elle a connaissance de tout ce qui se passe dans le collège. Elle est informée des problèmes que votre enfant peut rencontrer. Elle travaille en liaison étroite avec les différentes équipes (administrative, éducative, pédagogique, d'entretien, ...).

➤ Le secrétaire général.

M. VALETTE Christophe

Le secrétaire général veille à la sécurité des biens et des personnes en collaboration avec le chef d'établissement. Il assure la gestion administrative, financière et matérielle de l'établissement dont le service de restauration et d'hébergement. Il encadre les agents territoriaux (adjoints techniques des établissements d'enseignement, ATTEE) mis à la disposition du collège par le conseil départemental.

➤ La secrétaire de direction

Mme SIGAUD Rachel

La secrétaire de direction assure la communication avec les instances de l'Éducation Nationale, les familles et les partenaires de l'établissement. Elle gère les inscriptions, les demandes de bourses. C'est à elle que vous devez vous adresser pour obtenir les documents et attestations dont vous pouvez avoir besoin (certificat de scolarité, attestation, etc...)

➤ Le Conseiller Principal d'Éducation (CPE) et les assistants d'Éducation (AED)

M. MARTIN Cédric

Le Conseiller Principal d'Éducation veille au bon déroulement de chaque journée avec toute l'équipe du service Vie Scolaire. Il assure le suivi des élèves en lien avec les autres personnels, et reçoit, autant que nécessaire, les élèves et les familles.

Le CPE encadre les Assistants d'Éducation (AED) dans le champ de la « vie scolaire » : vie sociale et citoyenne des élèves, respect du règlement intérieur, élections et formation des délégués.

C'est au service « Vie Scolaire » que les parents signalent les absences et les retards de leur enfant. Il y a toujours un ou plusieurs AED pour accueillir les élèves.

➤ L'infirmière

Mme DUPORT Marie

Elle assure accueil, écoute et soins aux élèves ainsi que la gestion des traitements médicaux sur ordonnance. Les élèves ne doivent **JAMAIS garder de médicaments sur eux**. Il les dépose, avec l'ordonnance du médecin, auprès de l'infirmière afin qu'il les prenne en toute sécurité au moment voulu.

L'infirmière voit tous les élèves de 6^{ème} lors d'un dépistage infirmier et assure le suivi médical de l'ensemble des élèves.

Pour toutes les classes, elle intervient sur diverses questions concernant l'éducation à la santé, par exemple : l'alimentation, les produits addictifs (alcool, tabac, drogues, médicaments), la vie affective, la sexualité ... Elle intervient également dans les différentes écoles du secteur.



➤ Le Psychologue de l'Éducation Nationale (PsyEn)

M. MARION Thibaud

Le Psychologue de l'Éducation Nationale reçoit les élèves et les familles qui en font la demande ou lorsque cela est nécessaire. Il participe à l'élaboration des projets d'orientation des élèves de 3^{ème}.



➤ L'Assistante Sociale Scolaire

Mme BERNADAC Coralie

L'assistante sociale scolaire peut recevoir les élèves ou les familles au collège, pour leur apporter l'aide dont ils pourraient avoir besoin.



➤ Les professeurs

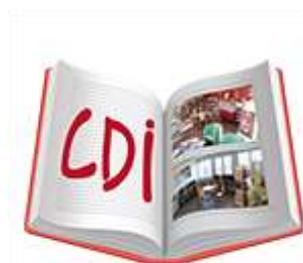
Les professeurs des différentes matières sont au nombre de 10 en 6^e.

Dans chaque classe, il y a un professeur principal qui, entre autres, prépare le conseil de classe trimestriel. Les éventuels problèmes de la classe lui sont rapportés. Il s'efforce de trouver des solutions en concertation avec ses collègues, la famille, le CPE et la direction.

L'équipe enseignante, est composée de 24 professeurs à la rentrée 2024. C'est une équipe expérimentée et dynamique.

➤ La professeure documentaliste

Mme MINODIER Valérie



La professeure documentaliste est présente dans l'établissement toute la semaine. Elle est à la disposition des élèves qui souhaitent obtenir une aide pour des recherches documentaires demandées par les professeurs. Elle peut également, à leur demande, les conseiller pour le choix d'un livre.

Les élèves de sixième sont amenés à rencontrer régulièrement la documentaliste dans le cadre d'activités de lecture ou de l'initiation au C.D.I.

Le C.D.I est ouvert sur les heures de permanence, aux récréations et durant la pause méridienne.

➤ Les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE)

Les agents territoriaux sont présents dès 6 heures 45 du matin. Les cuisiniers élaborent les menus, préparent les repas et veillent à l'équilibre alimentaire. Les autres personnels territoriaux entretiennent le collège : ils entretiennent les locaux, matériels et les salles de classe...



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Collège Laurent Eynac
| Le Monastier-sur-Gazeille

Ambition et Réussite Pour Tous

 **Haute-Loire**
LE DÉPARTEMENT

